

La plaine agricole de Barbentane, consacrée essentiellement au maraîchage et à l'arboriculture, souffre en raison d'une baisse sensible et continue du nombre d'exploitants agricoles. Le maintien de l'activité agricole est une impérieuse nécessité pour la vie du village, et le groupe Agir tous ensemble ne souhaite pas s'engager dans une urbanisation de cette plaine. La « bétonisation » de terres agricoles pourrait être lourde de conséquences, notamment en cas de ruissellement ou d'inondation, privant le territoire des capacités d'absorption des surplus d'eau.

S'agissant de la Montagnette, il convient de rappeler ici le classement de l'ensemble du Massif en Espace Boisé Classé.

Le Groupe Agir tous ensemble souhaite absolument « sanctuariser » tout cet espace naturel. Nous ne souhaitons pas le développement de construction nouvelle sur le massif afin de préserver toute la richesse environnementale de ce formidable « poumon vert ». Pour faire face au risque incendie nous sommes favorables à des actions de soutien à la mise en œuvre d'activités de pastoralisme notamment; il pourrait également être envisagé d'exploiter la filière bois en mettant en œuvre des programmes de re plantations en lien avec le Syndicat PIDAF, en charge de la gestion du Massif.

Le groupe Agir tous ensemble tient également à rappeler son adhésion totale à la démarche entreprise par la Municipalité de classement du Village de Barbentane au titre de Site Patrimonial Remarquable.

Nous sommes extrêmement attachés au maintien de la qualité de la très grande richesse patrimoniale de notre village avec notamment son patrimoine historique exceptionnel, son patrimoine naturel tel que décrit ci-dessus avec plaine et massif forestier.

Enfin, le groupe Agir tous ensemble rappelle que l'année 2019 a été marquée par de nombreuses festivités et manifestations sportives et culturelles, n'ayant permis au village de se consacrer aux ambitions en matière d'urbanisme.

Nous vous proposons à présent d'aborder les réflexions et idées pour partage avec Martine Lunain et Laurent Moucadeau.

Intervention de Mme Martine LUNAIN qui poursuit la lecture :

« Le Groupe Agir tous ensemble souhaite ainsi partager avec l'ensemble du Conseil Municipal de Barbentane les réflexions menées par ses membres. Une liste de questionnements, ou réflexions est proposé pour échange au cours de la séance du 22 février 2021.

- Immeuble en cours de construction descente du pont de Guyot :

Peut-on savoir quel est l'avenir du projet de construction, en travaux depuis de nombreuses années ? Quel quota de logement social dans cette construction ?

- Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) Ilot de Carrières

Un projet d'aménagement de l'entrée de Ville avait été présenté en 2018 et 2019 par les propriétaires des terrains en limite du CD35 « route d'Avignon ». Ce projet, revu à plusieurs reprises pour prendre en compte les « préconisations » du CAUE 13, prévoyait notamment la construction de petites structures R+1, R+2, avec réalisation de près de 90 appartements, dont 50% en logement social (pour une préconisation de 35% au PLU) le reste en accession à la propriété, un espace dédié à accueillir une petite structure « crèche halte-garderie », des espaces de stationnements souterrains, des espaces de vie ainsi que des espaces commerciaux. Ce projet nous semble permettre de favoriser la mixité sociale et les espaces de vie.